

**Approbation de la tarification de la
certification Écri+ pour les étudiants
d'établissement publics extérieurs**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 17 mars 2026**

Délibération 2026/03/CFVU – 39

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la tarification de la certification Écri+ pour les étudiants d'établissement publics extérieurs.

Toulouse, le 17 mars 2026

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



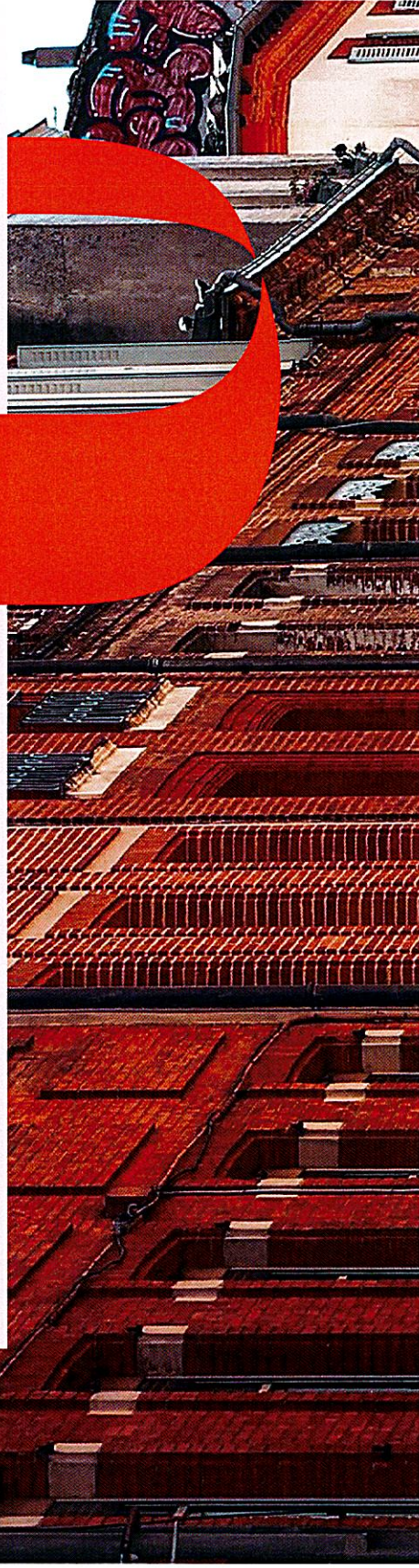
Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

écrit+

u360.contact@utoulouse.fr

T Université
de Toulouse



Contexte

- Convention d'agrément « centre certificateur écrit+ » entre l'UT et l'Université Ouvertes des Humanités
- Déploiement d'écrit+ dans le dispositif Certi+
- L'Université de Toulouse est le seul centre certificateur du pôle toulousain
- Objectif : organiser le passage de la certification pour des candidats libres

Tarif de la certification pour candidat libre (vote)

- Prix pour candidats libres hors EPE : 60€
- Prix pour candidats libre EPE : une réduction d'un tiers sera appliquée

écrit anr[®]

agence nationale
de la recherche



Candidats hors formation initiale

- Tout centre agréé peut prescrire la certification écrit+ à ses personnels, quel que soit leur statut. Dans ce cas, il le fait à titre gratuit. écrit+ ne prélève aucun frais sur ces certifications.
- Les candidates et candidats libres ou en formation continue ne peuvent s'inscrire à la certification écrit+certif qu'avec l'accord exprès du centre certificateur, selon les modalités définies par ce dernier ;
- elles et ils bénéficient d'un tarif unique, identique dans tous les centres de certification, de 60 € TTC ;
- les modalités de reversement des frais facturés pour chaque candidat, répartis entre le consortium écrit+ d'une part, et le centre de certification d'autre part sont les suivantes :

	Prix public certification	Part revenant au centre de certification	Part revenant à écrit+
Candidat libre	60€	45€	15€ TTC

Il restera à définir les modalités d'inscription